

de 100 bougies qui émet dans l'angle solide 1, suivant définition de l'intensité photométrique, un flux lumineux Φ de 100 lumen (lm). Mais cette émission n'est pas homogènement répartie dans l'angle solide 1. Elle est en effet plus concentrée en direction normale sur l'écran. En tenant compte du diagramme de réflexion de l'écran aluminisé, nous pouvons donc multiplier Φ par le coefficient empirique 1,2, à condition de n'utiliser que le cône de lumière axial de petite ouverture défini par la distance et la surface de l'objectif. La fig. 4 montre les conditions optiques justifiant cette hypothèse.

Soit a la distance spot (S)—objectif (O) = 10 cm, b la distance objectif—fotocathode (F) du dissecteur = 10 cm, et par conséquent le format de l'image sur F pratiquement égal à celui d'une image sur le film, négligeant la très petite distance entre celui-ci et S. L'objectif aurait alors une focale $f=5$ cm, et son diamètre d peut être supposé = 4 cm, dimensions réalisées dans les objectifs photographiques modernes fonctionnant bien même à pleine ouverture. Admettant une perte de lumière par absorption et réflexion de 60% nous obtenons pour un seul élément d'image sur la focathode F un flux lumineux.

$$\Phi_f = 0,4 \cdot 1,2 \cdot \Phi \cdot \frac{1}{300} \cdot \frac{d^2 \pi}{4a^2} = \frac{1}{50} \text{ lm}$$

Ce flux de lumière met en liberté un courant photoélectrique de $150 \mu \text{ A/lm}$. Mais une fraction des photoélectrons qui constituent cette émission reste inutilisée à cause de leurs angles de sortie trop grands par rapport à l'axe du système de projection électron-optique. Mettons cette

perte égale à $\frac{2}{3}$; nous aurons donc,

par élément d'image, un courant effectif de

$$i_e = \frac{150 \cdot 10^{-6}}{50} \cdot \frac{1}{3} = 10^{-6} \text{ A}$$

Supposons l'image constituée par 600.000 éléments, ce qui dépasse considérablement les standards actuels. Avec 25 images/sec, le temps d'exploration d'un seul élément est

$$\tau = \frac{2}{3} \cdot 10^{-7} \text{ sec.}$$

Le nombre de coulombs amenés à l'ouverture de dissection en explorant un élément d'image éclairé au maximum sera donc:

$$i_e \cdot \tau = \frac{2}{3} \cdot 10^{-13} \text{ coul.}$$

Et comme un électron porte la charge de $1,6 \cdot 10^{-19}$ coulombs, le nombre d'électrons fourni pendant l'analyse de l'élément en question doit être

$$N = \frac{2 \cdot 10^{-13}}{3 \cdot 1,6 \cdot 10^{-19}} = 417000.$$

La relation $Q = \frac{\text{signal video}}{\text{bruit}}$ serait alors

$\sqrt{417.000} \approx 645$. Mais comme le signal est multiplié dans le tube même, par émission secondaire, le facteur de *Zworykin* s'applique dans ce sens que le bruit doit augmenter de 50% approxi-

mativement. Cela nous donne: $Q' \approx 430$.

On peut dire que c'est un très bon résultat et que même en considération de quelques pertes additionnelles dont nous n'avons pas tenu compte dans ce calcul approximatif, le Q définitif restera très probablement supérieur aux chiffres auxquels il faudrait s'attendre — toujours à la base de 600.000 éléments d'image — en utilisant, dans la combinaison mentionnée au début, des tubes analyseurs à mosaïque accumulative.

Je ne veux pas terminer ce résumé sans remercier la Compagnie pour la Fabrication des Compteurs à Montrouge de m'avoir facilité, dans le temps, l'étude du système exposé. Egalement il m'est un agréable devoir d'exprimer ma reconnaissance envers l'Institut National d'Electronique à Madrid qui a généreu-

sement mis à ma disposition les moyens nécessaires à la poursuite de ces études et à la préparation de cette conférence.

Relazione SCHRÖTER su telecinema Flyng spot.

Mr. HAANTJES chiede se nell'analizzatore descritto da Mr. SCHRÖTER è stato previsto un dispositivo per compensare eventuali allungamenti del film prodotti da temperatura o umidità ambiente.

Mr. SCHRÖTER risponde che non vi è in pratica alcuna necessità di tali correzioni meccaniche. Mr. CAZALAS fa alcune osservazioni circa il dispositivo di compensazioni elettroniche dell'immagine analizzata.

I grandi schermi TV nelle sale cinematografiche

ADOLPHE TRICHET

L'Autore dopo aver esaminato e discusso i possibili vantaggiosi rapporti fra le attività del cinema e della TV, particolarmente sotto l'aspetto dell'esercizio delle sale da proiezione, giunge alla conclusione che esiste una soluzione di reciproco interesse oggi perfettamente attuabile.

Si tratta dello spettacolo televisivo proiettato sullo schermo delle grandi sale cinematografiche ad integrazione e completamento del normale spettacolo cinematografico.

Tale spettacolo TV, che deve però essere (ad eccezione del notiziario di attualità) completamente diverso da quello diffuso per i piccoli schermi dei ricevitori domestici, potrà assumere se realizzato con garbo ed acume, un particolare interesse ed attrattiva pel pubblico.

L'Auteur après avoir examiné et discuté tous les possibles rapports avantageux entre les activités du cinéma et de la TV, notamment sous l'aspect de l'exploitation des salles de spectacle, arrive à la conclusion que il y aurait une solution de intérêt réciproque aujourd'hui parfaitement réalisable.

Il s'agit de la projection TV sur les grand écrans des salles cinéma a coté du spectacle cinématographique normal.

Ce spectacle TV doit cependant être (à l'exception du « journal télévisive ») tout à fait différent du programme de TV abtuellement diffusé pour les récepteurs domestiques. Si ce spectacle sera réalisé avec soin et propriété, il pourra constituer une véritable attractive originale pour les habituées des cinémas.

The Lecturer after having considered all the possible connections between cinema and TV, particularly under the point of view of the halls, points out that there is an interesting solution which could be easily adopted.

That solution is represented by the TV projected on the large screen of a cinema hall. This TV program must be however completely different (except the « news reel service ») from the ordinary TV program radiated for the home receivers. This program produced with care and sens of opportunity will assume soon a real and strong attractive for the public of movies.

Les récentes expériences de projections télévisées sur grand écran, les progrès incessants réalisés par la technique placent nos établissements devant un problème plus important encore que l'apparition du parlant.

Le présent rapport a pour objet de déterminer la mesure dans laquelle une entente et une liaison doivent être établies entre le Cinéma et la Télévision.

I - CONSIDERATIONS INTRODUCITIVE.

Sur la crise du Cinéma.

Notre intention n'est pas de discourir sans fin sur les causes de la crise du Cinéma. Constatons simplement un fait: dans la plupart des pays du monde, notre industrie est en régression, et ce

phénomène général a eu une conséquence, la diminution constante du nombre de spectateurs.

Et cependant le public demeure fraind de « spectacle », et les statistiques font ressortir que d'autres catégories de divertissements connaissent soit un regain de faveur, soit un accroissement de clients, tandis que le spectateur cinématographique a tendance à se raréfier.

Certes il arrive, et bien heureusement, que certains de nos programmes déplacent des foules considérables, mais cette constatation, loin d'aller à l'encontre de notre théorie, la renforce en montrant que le public, toujours amateur de spectacles de qualité, ne se porte vers le cinéma que lorsque celui-ci lui apporte, dans un genre ou un autre, un divertissement qui a sa faveur.

Nous devons cependant, chaque année, dans l'exercice de notre métier, faire face à une rigoureuse obligation: remplir nos salles pendant cinquante-deux semaines.

Il est patent que cette obligation est de plus en plus difficilement remplie et que le film dans son ensemble ne répond plus que rarement aux aspirations du public, soit que le genre cinématographique ne se renouvelle plus assez souvent, soit même qu'une certaine lassitude se décèle chez nos spectateurs.

Il faut faire face à la réalité telle qu'elle se présente à nos yeux: l'exploitation de nos salles sous sa forme actuelle a vécu, et avec elle, par voie de conséquence, la rentabilité du film.

Et si nous n'y portons pas remède pendant qu'il en est temps encore, elle est condamnée.

Sur l'état actuel de la télévision.

Tandis que le Cinéma se débat dans une crise analogue à celle d'un adulte qui n'arriverait pas à s'adapter aux conditions modernes de l'existence, voire même une crise de sénilité, la Télévision au contraire donne l'impression d'un adolescent en crise de croissance.

Elle représente cependant le progrès, sa nouveauté elle-même constitue un puissant attrait auprès du public. Les possibilités énormes offertes par cette invention lui ouvrent un avenir aussi considérable que certain.

Et nous, responsables d'Organisations Syndicales n'avons pas le droit de négliger cet aspect du problème.

Nous avons surtout le devoir de reconnaître que les mesures que nous avons prises à l'encontre de la Télévision sont d'une valeur discutable et relative, particulièrement qu'elles s'appliquent mal au but qu'elles se proposaient parce que, à notre avis, nous avons considéré la Télévision sous un angle inexact.

La Télévision, en effet, ne doit pas être vue comme un spectacle, un nouveau spectacle qui malgré son dynamisme se présenterait dans un cadre rigide et jouerait les concurrents du Cinéma, du Théâtre, du Sport ou de tous autres spectacles existants.

Car enfin, qu'est-ce que la Télévision réduite à elle-même? Pas plus qu'un projecteur sans film, qu'une scène sans acteur, qu'un pupitre sans maestro, qu'un stade sans athlète.

C'est dans la mesure où le Cinéma prête ses films, le Théâtre ses pièces, le Sport ses matches, que la Télévision devient non pas un spectacle, mais permet la retransmission du spectacle donné ailleurs.

Sans doute la technique de la télévision en permet une retransmission particulièrement remarquable par sa rapidité et son universalité; mais il n'en demeure pas moins que la Télévision est un simple véhicule, un nouveau support au plus haut degré d'intérêt, et qui retient notre attention.

En tout état de cause, d'ailleurs, les circonstances présentes nous paraissent favorables à une prise de contact avec la télévision. En effet:

1) Toutes les Télévisions de nos

pays, au moins en ce qui concerne l'Europe, sont entre les mains de leurs gouvernements respectifs.

2) La vente des récepteurs privés n'a pas encore atteint un développement suffisant pour ne pas rendre intéressante la prise en considération des dizaines de millions de fauteuils que nous représenterions.

3) La qualité d'entreprise d'Etat qui s'attache à nos Télévisions les laisse sans les grands moyens financiers dont elles auraient besoin pour le développement de leurs coûteuses installations.

4) Il semble également que les divers gouvernements ayant déjà installé leur télévision répugnent à admettre la publicité dans leurs programmes, et le fait qu'ils aient jusqu'à présent résisté aux pressions puissantes qui n'ont pas dû manquer de s'exercer — et cela au moment où ils avaient le plus besoin de concours financiers importants pour leur démarrage — laisse supposer que cette attitude n'est pas près de changer.

5) La Télévision, par ailleurs, n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante pour la constitution de ses programmes, soit qu'elle ne représente dans son état actuel qu'une offre insuffisante pour relayer sur ses ondes les spectacles montés par d'autres organisateurs, soit encore qu'elle se heurte à l'opposition d'autres industries peu soucieuses de faciliter le développement, grâce à leurs propres marchandises, d'un redoutable concurrent, soit enfin que, faute de moyens suffisants, elle ne puisse monter avec assez de qualité, de valeur ou d'intérêt ses propres programmes (en dehors de l'actualité) destinés à être transmis en direct.

6) Enfin, au moins en ce qui concerne l'Europe, il semble que l'on se soit attentivement penché sur le problème « moral » posé par la télévision.

A l'encontre de ce qui s'est passé aux Etats-Unis, où le développement de la télévision a été gigantesque mais désordonné, certains responsables européens se sont souciés d'orienter leur télévision vers des programmes qui, reçus dans chaque foyer, pouvaient être vus par tous.

S'il est vrai, comme on nous l'a dit, que les récepteurs de télévision ne se vendent en Amérique qu'avec une serrure et une clef pour éviter que les enfants ne s'en servent librement et sans contrôle, il est également vrai que des perspectives élargies s'offrent à la télévision en dehors de toute la série des émissions du type policier ou cow-boy.

Pour l'ensemble des raisons qui viennent d'être exposées et qui tiennent à la fois compte des situations respectives du Cinéma et de la Télévision, nous sommes fermement convaincus qu'une liaison doit s'établir entre ces deux formes modernes de transmission des images.

II - BASES et CONDITIONS D'UNE LIAISON CINEMAS-TELEVISION.

Ainsi que nous l'avons vu, nos salles, enfermées dans le domaine trop étroit de la pellicule, ont tendance à se vider tandis que la Télévision, malgré sa dif-

fusion universelle, manque de programmes faute de moyens financiers. L'une et l'autre de ces industries doivent s'aider. Les Télévisions européennes, et c'est d'ores et déjà le devoir des associations groupées au sein de l'Union Internationale de l'Exploitation Cinématographique d'y inciter leurs gouvernements respectifs, créeraient un double secteur dans les programmes de Télévision.

Le premier serait réservé à ce que nous appellerons la télévision familiale, destiné à la réception sur les postes individuels, privés, et qui bientôt seront, dans les foyers, aussi répandus qu'une radio. Ce secteur comprendrait:

a) nécessairement tout ce qui a trait à l'information dont on comprend qu'un Etat tienne à en assurer la diffusion immédiate, et qui, il faut bien le dire, est un domaine où nos établissements ont cessé de tenir une place importante.

b) Il aurait également à sa disposition les possibilités immenses qui lui sont offertes en partant du domaine artistique pour aller jusqu'au domaine politique, en passant par la pédagogie, l'enseignement ménager ou la vulgarisation scientifique.

Et là tout n'est-il pas à faire? Peut-on nier que le public familial ne serait pas intéressé par des émissions qui, conçues en série, pourraient former des ensembles cohérents:

La jeune femme, par la présentation des modèles de printemps chez les couturiers; le cultivateur, par les meilleurs moyens de combattre la fièvre aphteuse, ou le mildiou dans les vignes; l'adolescent, par une étude sur les moteurs à réaction; jusqu'au petit enfant qui apprendrait d'une façon singulièrement rapide et attractive à dire ses premiers BA BA, devant une projection lumineuse et sonore.

Les exemples de cette nature peuvent être multipliés à l'infini. Ils consacrent l'importance de ce domaine et son incontestable utilité sociale.

c) En outre, sur le plan récréatif, les écrans familiaux pourraient assurer la reprise de toutes les oeuvres classiques ou marquantes du cinéma, du théâtre, etc.

Des émissions bien conçues peuvent, à une occasion ou une autre, cinquante-anniversaire ou commémoration d'un événement quelconque, donner lieu à la retransmission de spectacles: anniversaire de la mort de Beaumarchais, reprise de ses comédies; attribution d'une récompense exceptionnelle à René Clair, reprise de ses films les plus marquants, etc..

d) Sans compter que dans chaque pays les graves problèmes de l'heure peuvent faire l'objet, par la télévision familiale, d'une explication tellement « imagée » et frappante qu'elle peut largement contribuer à l'amélioration des rapports entre les hommes comme entre les nations.

Tel serait le premier secteur de la Télévision, dont on peut mettre qui ce soit au défi de nier le rôle nouveau, utile et magnifique.

Le second secteur, en comprenant tout ce qui a trait au spectacle sous ses

diverses formes, créerait une transformation radicale chez nos adhérents.

Le directeur de cinéma a vécu et devra évoluer. A sa place apparaîtra un directeur de spectacle, ou plus exactement, selon la terminologie anglaise, un « exhibitor » de spectacle.

Depuis l'antiquité le public cherche à prendre ses distractions en commun, et, de même, le spectacle lui-même prend sa valeur lorsqu'il est donné en public. C'est pour cela que nous pensons que l'ensemble des salles de cinéma, leurs installations, leurs fauteuils, leur situation dans les villes, localités ou agglomérations, constitue un réseau idéal de retransmission d'un spectacle quelconque.

Les ondes de la Télévision, en prenant la place de la pellicule comme support de nos programmes, libèrent nos établissements des contingences dont ils souffrent et dans le temps, et dans l'espace, comme dans le genre et la qualité de leurs représentations.

Ainsi un directeur améliorera-t-il singulièrement ses offres à la clientèle en lui proposant: spectacle de variété, ou retransmission d'une comédie des boulevards, séance de gala à l'Opéra comme grand événement sportifs, tout en continuant d'ailleurs à projeter des spectacles spécifiquement cinématographiques mais qui seraient alors fournis par la voie des ondes tout en respectant comme dans le présent un ordre de priorité. Est-il, en effet, absurde de penser que dans une ville-clef, un film ne puisse être présenté dans dix salles pendant une journée au lieu de l'être dans deux pendant huit jours?

C'est sans peine que l'on devine les considérables conséquences de ce bouleversement de nos moeurs et habitudes actuelles.

a) Le spectacle dans son entier se trouve revalorisé par le fait qu'on le met à la portée d'un plus grand nombre et, partant, qu'on lui assure une rentabilité accrue.

Le film, la pièce de théâtre ou tout spectacle pourra être présenté le même soir dans des centaines de salles, faire des centaines de recettes qui permettront, par forfait ou pourcentage, d'effectuer des centaines de règlements qui produiront des millions, sans pour cela nuire à la marche de l'établissement où se donne « l'original du spectacle ». Il est en effet avéré que la retransmission radiophonique d'une pièce de théâtre fait augmenter les entrées de ce théâtre, et même chez nous dans le cinéma, où cependant nous donnons l'image des acteurs et vedettes, nous constatons de grands déplacements de foule si nous lui donnons la possibilité de voir ces mêmes personnes en chair et en os.

b) La Télévision à son tour, en permettant ces centaines de présentations simultanées, touchera des centaines de redevances qui lui sont équitablement dues comme véhicule de nos spectacles.

c) Nos salles de cinéma trouveront ainsi les éléments nécessaires à remplir leur rôle économique et social: augmenter pour un public accru l'intérêt du spectacle par sa diversité.

Nous n'hésitons pas à affirmer que cette conception du problème, pour hardie qu'elle soit, pour nouvelle qu'elle puisse apparaître aux yeux d'une routine dont il faut résolument sortir, est la seule valable dans l'avenir et qu'il faut en faire l'étude sans tarder.

D'ores et déjà cependant nous pouvons dégager un certain nombre de conditions nécessaires au succès de ce projet.

1) Nous répétons en insistant sur le fait qu'il faut que nos gouvernements respectifs adoptent en matière de programmes de télévision la distinction des deux secteurs que nous venons d'étudier.

2) Les services compétents de la Télévision régleraient préalablement, sur des définitions différentes, les émissions du secteur public par rapport à celles réservées à la télévision familiale.

Cette discrimination permet à la fois l'exclusivité des émissions pour les salles qui auront payé pour la retransmission du spectacle, et la gratuité de la réception des programmes destinés aux postes privés, dont les détenteurs, après avoir acquitté leur taxe, doivent pouvoir librement voir le programme qu'ils ont choisi.

3) Les émissions du secteur public concernant le spectacle proprement dit devront faire l'objet d'une priorité de passage dans le temps au profit des établissements qui, en assumant la retransmission auprès du public, leur assurent l'essentiel de leur rémunération. Sans doute, certains éléments de ces programmes pourraient être conservés en archives, puis diffusés à nouveau et ultérieurement dans les émissions du secteur familial. Mais il est indispensable qu'un protocole préalable règle cette question.

4) Enfin et sans délai il convient de trouver le terrain d'entente avec la Télévision.

Pour deux raisons essentielles:

La première doit tenir compte du développement relatif de nos télévisions et du nombre peu élevé, toutes choses étant égales, des postes récepteurs individuels. L'offre ainsi faite par notre industrie prend aujourd'hui une valeur qui pourrait être différente ultérieurement.

La seconde est encore plus évidente: ou l'accord se révèle introuvable (et ce cas nous paraît bien improbable) et nous devons le savoir au plus tôt afin d'harmoniser nos attitudes et nos équipements.

— Nos attitudes, car, en ne voulant pas prendre d'accords avec nous, la Télévision marquerait sa volonté de se maintenir sur le plan de la concurrence, mettrait en péril la vie même de nos établissements, et l'on comprendrait que nous prenions alors des mesures de défense sans aucun rapport avec celles que nous connaissons à l'heure actuelle, que nous allions même jusqu'à lier nos intérêts à ceux des autres entrepreneurs de spectacles, dont nous deviendrions solidaires.

— Nos équipements, car il nous faut en tout cas prévoir le financement ou non des nouvelles installations et des appareils spéciaux de projection sur grand écran. De même qu'il est nécessai-

re, pour faire face à la demande éventuelle de tous ces nouveaux appareils ou installations, de prendre toutes dispositions pour le programme industriel de leur construction.

— Ou l'accord est possible, comme nous le pensons et le souhaitons, et nous participons étroitement au développement de la Télévision en lui assurant une partie des ressources financières dont elle a besoin.

Nous avons déjà dit que la revalorisation du spectacle, le paiement des redevances à la Télévision et l'augmentation de la clientèle dans nos établissements nous faisaient résolument pencher vers le dernier terme de cette alternative.

III - AVANTAGES D'UNE COOPERATION CINEMA-TELEVISION.

Les perspectives ouvertes par une telle coopération paraissent, malgré la brièveté de notre développement, singulièrement intéressantes.

Mais il ne suffit pas de l'affirmer et nous tenons à le prouver par l'analyse précise des avantages qu'elle présente.

Pour le Cinéma.

Nos établissements deviennent à même de pouvoir recevoir et satisfaire la plus large des clientèles, clientèle cinématographique, clientèle sportive, clientèle de théâtre comme de music-hall, clientèle qui n'a pas pu ou voulu se déplacer sur les lieux du spectacle recherché, clientèle qui n'a pas trouvé de place dans une manifestation à guichets fermés, clientèle qui désire voir un spectacle donné sur un point lointain de sa résidence comme aussi bien à l'étranger.

Sans doute nous objectera-t-on que déjà maintenant la plupart de ces manifestations, compétitions ou spectacles font l'objet de retransmissions radiophoniques; mais c'est sans crainte que nous pouvons assurer qu'aucune retransmission purement phonique, aussi parfaite qu'elle soit, n'aura sur le public l'attrait d'une reproduction visuelle sur grand écran, et qui, demain, pourra être en couleurs comme en relief. Et c'est bien sur ce point que nous pourrions alors, et devrions donner satisfaction au public tout entier.

Pour l'ensemble du spectacle.

Si l'on admet par définition que n'importe quel spectacle est mis à la disposition, non seulement de ceux qui le voient dans les circonstances présentes, mais encore, d'une part de ceux qui voudraient bien le voir et ne le peuvent pas, et d'autre part de ceux qui ne pensaient pas à le voir mais qui en profiteront en raison des facilités qui leur sont offertes, on doit conclure qu'il est possible de tripler, de quintupler ou de décupler les audiences actuelles d'un spectacle quelconque. Et ceci nous conduit à une modification profonde du problème de la rentabilité des programmes.

Prenons, par exemple, le directeur des Folies Bergère, qui monte à grand frais une revue qu'il garde, disons un an, pour un chiffre d'affaires de 300 millions. Assuré d'une diffusion beaucoup plus vaste, lui permettant par hypothèse de passer

le même soir dans 100 ou 200 établissements de première classe, puis par la suite dans d'autres salles, sans négliger la possibilité des échanges internationaux, ce directeur des Folies-Bergère sera intéressé de traiter avec ces salles, verra ses recettes s'accroître, pourra renouveler ses revues plus rapidement, flattant ainsi le goût du public pour la nouveauté, et pourra également consacrer plus d'argent à la qualité de ses productions, suscitant ainsi un attrait accru pour la clientèle.

De même pour le producteur de films cinématographiques, car si en raison de la diversité des programmes que nous offrirons à notre public, la place destinée au film sera moindre que celle qui lui est réservée aujourd'hui, les considérables possibilités d'amortissement et de bénéfice qui seraient offertes au film permettraient au producteur de disposer de moyens sinon inconnus, du moins encore impossibles, pour des réalisations qui répondent aux aspirations du public, dans le domaine de l'aventure, du grand spectacle ou de la fiction et que seul le cinéma peut satisfaire. La quantité se trouvera remplacée par la qualité.

Pour la Télévision.

Les avantages recueillis par la Télévision sont de deux ordres:

a) psychologique d'abord, car il est incontestable que l'utilisation de la télévision sur une aussi grande échelle, la vulgarisation de son emploi, auprès de millions de spectateurs dans nos salles tous les jours, donneront au public le goût de la télévision et l'envie d'acquiescer pour eux-mêmes un poste récepteur.

C'est bien le développement du cinéma industriel et commercial qui fut le promoteur du cinéma d'amateur, et nous assisterons à un semblable phénomène avec la télévision.

b) Mais c'est surtout sur le plan financier que la télévision, et par le fait même l'Etat, recueilleront les avantages les plus substantiels.

La puissance publique se trouve en effet placée devant un dilemme: souhaiter d'une part que la télévision soit recevable par le plus grand nombre par la multiplication des postes privés, et abaisser d'autre part le taux de la taxe sur ces appareils pour les mettre à un niveau accessible à toutes les bourses. Or, si cette politique facilite le développement de la vente des récepteurs, elle réduit les ressources financières de la Télévision, handicape la réalisation de son programme d'installation de son réseau émetteur, autre condition du développement de la télévision.

Nous avons vu par ailleurs que les divers gouvernements ont jusqu'à présent résisté aux sollicitations des publicitaires et refusaient les concours que ces derniers proposaient. Or, une entente entre le Cinéma et la Télévision telle que nous en proposons l'étude apporte à ce problème une solution nouvelle.

En effet, la Télévision, en devenant le véhicule ou le support du spectacle, doit normalement percevoir une redevance dont le montant annuel dépassera de beaucoup les recettes réalisées par la taxation des récepteurs, tout en s'ajoutant à ces dernières.

Ainsi la Télévision trouvera là un financement considérable, qu'elle n'aura plus à solliciter auprès de l'Etat, soulageant ainsi le budget général tout en augmentant le nombre de ses émetteurs, mettant ainsi de nouvelles salles dans la possibilité d'utiliser ses ondes et de concourir à son financement.

Nul doute qu'une semblable constatation retienne l'attention de nos gouvernements.

Sur le plan social.

Les autorités d'un pays s'apercevront aussi que les avantages d'un tel projet ne sont pas uniquement d'ordre financier.

La diffusion du spectacle ainsi conçue permet à la grande masse de la population de suivre les grandes manifestations artistiques ou culturelles réservées jusqu'alors à certains privilégiés. Telles sont les matinées classiques de la Comédie Française, les représentations de la Scala de Milan, les concerts de Covent Garden. Beaucoup en étaient privés, non pas toujours par l'argent mais par le temps ou leur éloignement.

Pourrait-on nier l'importance de notre projet dans le délicat problème de l'exode des campagnes vers la ville? Les conditions de vie de la population rurale ne seraient-elles pas profondément modifiées par la possibilité qu'elle aurait, dans la salle de son village ou de son hameau, de participer à la vie artistique, de suivre les spectacles, de profiter des mêmes distractions en même temps que la ville, voire même, en même temps que la capitale?

Cette salle de village, qui aujourd'hui ne présente que des films vieux parfois de trois ou quatre ans, des actualités vieilles d'un mois, peut demain devenir un centre d'échanges culturels ou artistiques, un centre où pourraient être débattus, par conférence ou discussion entre les habitants, tous les événements du monde.

Sur le plan de la coopération internationale.

C'est notre honneur, à nous gens de spectacles, de penser que déjà notre action et nos programmes sont un élément de la diffusion de nos civilisations.

Par les scènes de la vie contemporaine, par les réactions de chacun d'entre nous, par les solutions psychologiques que le génie de chaque peuple apporte

aux problèmes de la vie, nous sommes conscients d'avoir oeuvré pour une meilleure compréhension des populations entre elles.

Que demain, la multiplicité de ces échanges et la plus grande variété de leur genre soient choses acquises, qu'un plan cohérent de programmes destinés à l'écran familial soit établi, et nous aurons apporté une meilleure contribution à l'union de nos pays dans l'idéal de justice et de liberté qui demeure le nôtre.

CONCLUSIONS.

Nous avons nécessairement dû limiter à ces quelques lignes l'exposé d'une aussi vaste question.

L'idée que nous avons tenu à en faire ressortir appellera certainement des critiques; nous souhaitons qu'elle fasse naître aussi des compléments.

Et qu'il nous soit permis, pour terminer, d'exprimer quelques vœux:

— Que les producteurs de spectacles et leurs techniciens, les artistes, les auteurs et les compositeurs réfléchissent au singulier agrandissement du moyen de s'exprimer qui leur est offert.

— Que plus particulièrement les participants de ce III^e Congrès International de la Technique Cinématographique, qui prouvent par leur présence et la pertinence de l'ordre du jour de leurs travaux l'intérêt qu'ils portent à ce problème, étudient les moyens propres à harmoniser ce projet avec les données techniques dont nous disposons.

— Et que, enfin, tous réunis, nous puissions nous faire entendre de nos Gouvernements pour que, sans tarder, soit prise en considération l'offre réelle, tangible et créatrice faite par l'Exploitation Internationale.

DISCUSSIONE

Mr. VIVIÉ fa osservare che il timore espresso da Mr. TRICHET che le trasmissioni dedicate ai cinematografi possano essere captate dai ricevitori televisivi domestici è stato già affrontato e risolto in America con un tipo speciale di trasmissione « a codice ». Si tratta del sistema della Phonevision e della « Subscribervision » sperimentato da qualche anno in America.

Mr. ARON intervieni anch'egli nella discussione su questo argomento.

L'esercizio cinematografico e la televisione

MARIO VILLA

Riflessi della televisione sull'industria cinematografica. In America - In Inghilterra - In Francia.

Possibilità di intese tra cinema e televisione. - Congressi internazionali di produttori e di esercenti. - Tesi proposte. - Opportunità di un coordinamento tra le due attività sulla base di una produzione specificamente realizzata per la televisione e sulla limitazione dello sfruttamento per televisione dei films destinati alle sale cinematografiche.

Prospettive della televisione in Italia e probabili ripercussioni sul nostro cinema. - Progetto di accordo tra cinema e televisione e rapporti tra le due attività nel nostro Paese in relazione alle teletrasmissioni su grande schermo ed alla propaganda per televisione dei films.

Collaborazione tra cinema e televisione nel settore culturale ed educativo.